

AFFAIRE N°4 - Construction d'un centre municipal à MOUFIA et à DOMENJOD - Approba-
tion des dossiers techniques - Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer
un marché avec les entreprises présentant l'offre la plus avantageuse.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 30 septembre 1975, vous m'avez autorisé à solli-
citer de la C.R.C.A.M.R. les emprunts nécessaires à la réalisation des centres munici-
paux de MOUFIA et de DOMENJOD.

Les dossiers techniques étant actuellement terminés, je vous demande,
Mesdames et Messieurs, de les approuver et de m'autoriser à passer un marché avec les
entreprises présentant l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Approuvé

Saint-Denis, le 24 décembre 1975

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé B. DALEX
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Finances et
des Collectivités Locales
P. BIANCHI